

<u>ETATS DE SYNTHESE</u> (LIASSES FISCALE ET COMPTABLE)

◆ <u>Détermination du Résultat Fiscal et Calcul de L'impôt (IS/IR)</u>
 ◆ Aperçu sur la Loi de Finances 2016

PROGRAMME

Directeurs, Chefs de département et tout cadre responsable, cadres financiers, comptables, cadres juridiques, auditeurs, contrôleurs de gestion, fiscalistes, Consultants en comptabilité et gestion d'entreprise.

Toute personne désireuse d'améliorer ses connaissances sur la rédaction des états financiers et fiscaux conformément aux règles de l'art.

INTRODUCTION & DEFINITION

- Principes des lois comptables et fiscales et du CGNC
- Définition et conception des états de synthèse :
 - **Bilan (BL) Actif/Passif**
 - **Le compte de produits et charges (CPC)**
 - > L'Etat des soldes de gestion (ESG)
 - > Tableau de financement (TF)
 - **Etat des informations complémentaires (ETIC)**
 - Règles de présentation des Etats de synthèse :
 - > Modèle Comptable Normal.
 - > Modèle Comptable Simplifié.
 - **⇒** Règles d'établissement des états de synthèse

A

DOCUMENTS DE SYNTHESE DU MODELE NORMAL: PRESENTTAION, ETUDE ET COMMENTAIRE

- **♦** Bilan : les différents postes Actif/Passif
- → CPC : Les différents postes de Produits et Charge, Présentation du tableau CPC
- **♦** ESG I & ESG II :
 - **✓ Tableau de formation des Résultats (T.F.R)**

Calcul et interpretation de :

- Marge brute
- Valeur ajoutée
- **EBE /IBE**
- **♦** Capacité d'autofinancement (C.A.F) Autofinancement (A.F)
- **→** Tableau de financement (T.F) I et II
 - ✓ Synthèse des masses du bilan avec calcul des variations de FR et BFG.
 - **✓** Emplois et Resources stables.
- **♦** Etat des informations complémentaires (ETIC) : 23 Tableaux.

A – <u>Principes et méthodes comptables</u>

- A1. Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise
- A2. Etat des dérogations
- A3. Etat des changements de méthodes

<u>B-Informations complémentaires au Bilan (BL)</u> Et au compte de produits et charges (CPC)

- **B1.** Détail des non-valeurs
- **B2.** Tableau des immobilisations
- **B2Ris.** Tableau des amortissements
- B3. Tableau des plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisations
- **B4.** Tableau des titres de participation
- **B5.** Tableau des provisions
- **B6.** Tableau des créances **B7.**
- **B7**. Tableau des dettes
- B8. Tableau des sûretés réelles données ou reçues
- B9. Engagements financiers reçus ou donnés hors opérations de crédit-bail
- B10. Tableau des biens en crédit-bail
- **B11.** Détail des postes du CPC
- B12. Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal
- B13. Détermination du résultat courant après impôts
- B14. Détail de la taxe sur la valeur ajoutée

<u>C - Autres informations complémentaires</u>

- C1. Etat de répartition du capital social
- C2. Tableau d'affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice
- C3. Résultats et autres éléments caractéristiques de l'entreprise au cours des trois derniers exercices
- C4. Tableau des opérations en devises comptabilisées pendant l'exercice
- C5. Datation et événements postérieurs

- ★ Etat pour le calcul de l'impôt du par les entreprises bénéficiant des mesures d'encouragement (Tableau14/15)
- **♦** Etat des dotations aux amortissements relatif aux immobilisations (Tableau16)
- **♦** Etat des plus values constatées en cas de fusion (Tableau17)
- ★ Etat des intérêts des Emprunts contractés auprès des associés et des tiers autres que les organismes de banque ou de crédit (Tableau18)
- **→** Tableau des locations et Baux autres que le crédit-bail (Tableau19)
- **♦** Etat détaillé des stocks (Tableau20)

ETAT DES CONTROLES DE COHERENCE DES ETATS DE SYNTHESE

- → Formule de cohérence entre le bilan, CPC & la balance après inventaire avec rappel des comptes soustractifs du bilan et du CPC.
- **♦** Formule de cohérence entre le bilan & la balance de clôture avec rappel des écritures de regroupement ou de clôture.
- → Formule de vérification de la TVA facturée / Ventes et de la TVA déductible/Achats dans les deux régimes (Débit & Encaissement)
- **♦** Etat de concordance et de contrôle du Chiffre d'affaires IS /CPC/ TVA :
 - ✓ Régime débit
 - ✓ Régime encaissement

RAPPEL DES DISPOSITIONS DE LA LOI 32-10 ET LOI 49-15 SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

CAS PRATIQUES

- **ETATS DE SYNTHESE**
- **►** LOI 32-10 & LOI 49-15

Cabinet d'Expertise Comptable et de Formation

Mohamed CHORFI [CM2F]

www.cabinetchorfi.com www.chorfiformation.com

Tél: 05.22.24.64.65 / 05.22.24.65.71

GSM: 06.61.14.88.03

m.chorfi47@gmail.com cabinetchorficm2f@gmail.com